

Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes

Service Réseau de lecture publique : 04 75 37 84 45

Au 1er janvier 2015, la communauté de communes Pays des Vans en Cévennes adopte la compétence lecture publique.

Pour emprunter des documents, **rendez-vous dans l'une des bibliothèques du Réseau de lecture publique de la CDC Pays des Vans en Cévennes** muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une autorisation parentale pour les mineurs (formulaire disponible en bibliothèque).

Un justificatif d'inscription vous sera remis lors de votre inscription, ce qui vous permettra d'emprunter et de retourner des documents dans chacune des bibliothèques et médiathèques du réseau.

Bibliothèques de **Les Assions, Beaulieu, Berrias-et-Casteljau, Gravières, Malarce-sur-la-Thines, Malbosc, Montselgues, Saint-André-de-Cruzières**
Médiathèques de **Les Vans et Saint-Paul-Le-Jeune**

Les documents empruntés devront être retournés à la bibliothèque qui a réalisé le prêt.

Tarifs d'adhésion valables au 1er janvier 2015

Inscription individuelle, (lecteur, association) valable pour une année

Adulte résident dans l'une des 15 communes du territoire de la CDC Pays des Vans en Cévennes	5 euros
Adulte résident en dehors du territoire de la CDC	10 euros
Association du territoire de la CDC Pays des Vans en Cévennes	5 euros
Association hors du territoire de la CDC Pays des Vans en Cévennes	10 euros
Vacanciers	5 euros + 60 euros de caution. Inscription limitée à 2 mois
Collectivités publiques à vocation culturelle ou éducative	Gratuité
Assistantes maternelles agréées	Gratuité
Enfant de moins de 18 ans	Gratuité